

# Le Centre-Val de Loire : première région en termes d'éligibilité à la fibre

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 142 • Juin 2026



Au quatrième trimestre 2025, le déploiement de la fibre est en cours d'achèvement en Centre-Val de Loire. Près de neuf habitants de la région sur dix résident dans une zone déjà équipée, ce qui place le Centre-Val de Loire au 1<sup>er</sup> rang des régions en termes d'éligibilité à la fibre. Ce déploiement s'est accompagné d'une augmentation des abonnements Internet et du poids de la fibre dans les abonnements filaires. Au niveau des réseaux mobiles, plus de six habitants sur dix résident dans une zone couverte en 5G par les quatre opérateurs. La couverture du territoire en réseau mobile 4G est exhaustive et plus de neuf habitants sur dix bénéficient d'une bonne qualité de services à l'intérieur de leur logement (auprès de trois ou quatre opérateurs).

La France est le leader européen sur la couverture fibre avec plus de 40 millions de locaux (logements et bureaux) raccordables en 2026 [Arcep, 2025]. En Centre-Val de Loire, l'ensemble de la population réside dans une zone couverte par la fibre (taux d'éligibilité des locaux supérieurs à 95 %) ou par un réseau 5G (au moins un opérateur). Sur l'ensemble du territoire, cette couverture permet notamment d'effectuer du télétravail et d'avoir accès aux services en ligne comme les téléconsultations médicales ou certains loisirs numériques.

## Les habitants de la région bénéficient de la meilleure couverture fibre en France métropolitaine

Au quatrième trimestre 2025, le déploiement de la fibre est en cours d'achèvement en Centre-Val de Loire. Près de neuf habitants sur dix résident dans une zone fibrée, c'est-à-dire une zone dans laquelle plus de 95 % des locaux sont **éligibles** au raccordement à la fibre. La part de la population vivant dans une zone fibrée est ainsi supérieure de près de douze points à celle observée au niveau national (89,5 % contre 77,7 % en France métropolitaine). La région se place ainsi au premier rang des régions métropolitaines sur cet indicateur, devant les Hauts-de-France (88,8 %) et les Pays de la Loire (87,0 %) ▶ **figure 1**.

Les zones en cours de déploiement avancé (entre 80 % et 95 % des locaux éligibles à la fibre) concernent quasiment toute la population restante (8,7 % de la population régionale). Ainsi, seuls 1,1 % des habitants résident dans une zone

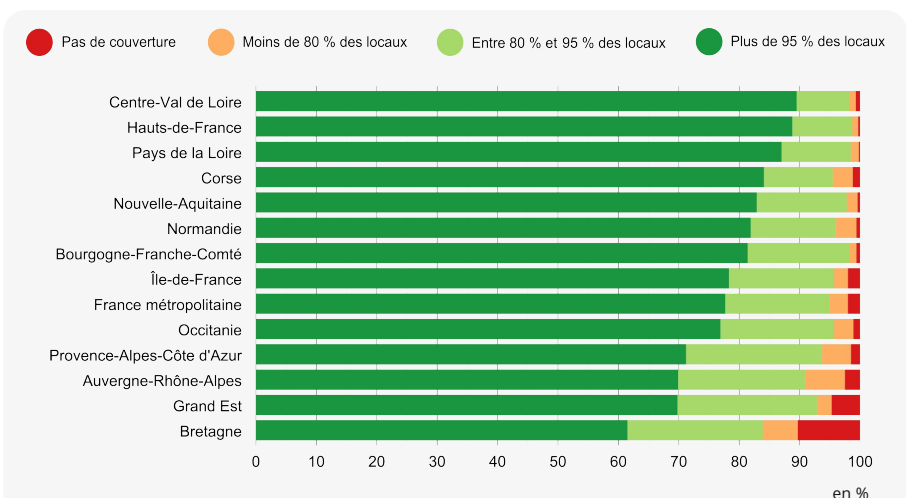
partiellement couverte (taux d'éligibilité inférieur à 80 %) et 0,7 % dans une **zone blanche**, c'est-à-dire une zone où le déploiement de la fibre n'a pas encore commencé (2,0 % en France métropolitaine).

## Les zones en cours de déploiement avancé sont principalement situées dans les villes les plus peuplées

Au niveau départemental, l'avancement du déploiement de la fibre reste inégal fin 2025. La part de la population résidant dans des zones fibrées est plus élevée

dans les départements du sud de la région (de 93,1 % dans l'Indre et en Indre-et-Loire à 95,2 % dans le Cher). Elle est moindre en Eure-et-Loir (86,1 %) et dans le Loiret (83,0 %). En Eure-et-Loir, 2,3 % des habitants résident dans une zone blanche, soit trois fois plus que la moyenne régionale. Dans le Loiret, les habitants qui résident dans une zone en cours de déploiement avancé sont plus nombreux en proportion (14,7 % contre 8,7 % au niveau régional). Dans la région, ces zones se situent principalement dans les grands centres urbains et les centres urbains intermédiaires. Elles se caractérisent par

### ► 1. Répartition de la population par région en fonction du taux d'éligibilité à la fibre des locaux au lieu de résidence



**Note** : En Centre-Val de Loire, 89,5 % des habitants résident dans une zone où plus de 95 % des locaux sont éligibles à la fibre, 8,7 % dans une zone entre 80 et 95 % des locaux éligibles, 1,1 % dans une zone où moins de 80 % des locaux sont éligibles et 0,7 % dans une zone pas du tout couverte.

**Champ** : France métropolitaine.

**Sources** : Insee, Filosofi 2021 (carreau 200x200 m), Arcep, données ZAPM (Zones arrière de point de mutualisation), 4<sup>e</sup> trimestre 2025 (traitements Insee).

une forte présence d'habitat collectif (51,6 % des logements) et ancien (50,8 % des logements construits avant 1970). Cette tendance est particulière à la région puisque dans les autres régions métropolitaines, les retards dans le déploiement de la fibre sont nettement plus équilibrés entre les différents types de communes.

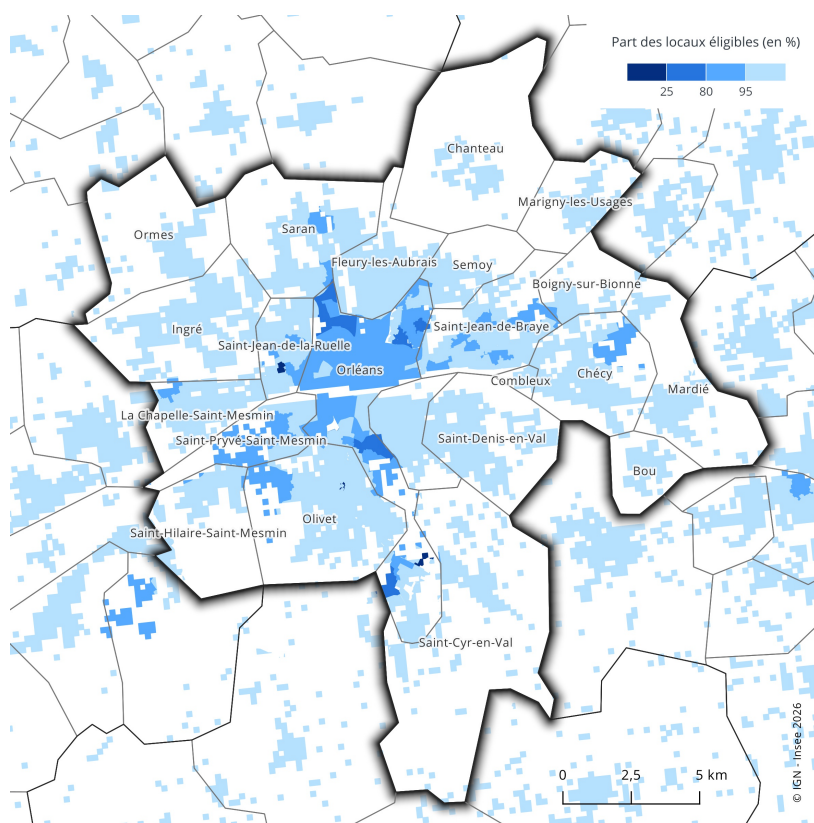
À Orléans Métropole ► **figure 2**, les zones résidentielles dans lesquelles le déploiement est à terminer se concentrent dans la ville d'Orléans qui ne compte que très peu de zones déjà fibrées, particulièrement au nord de la Loire. Le taux d'éligibilité des locaux est par exemple particulièrement bas dans le quartier Blossières-Murlin. À Tours Métropole ► **figure 3**, le déploiement est plus avancé mais certains quartiers de la ville de Tours tels que le Petit Montsoudun comptent une proportion importante de zones résidentielles où le taux d'éligibilité des locaux est inférieur à 80 %. C'est le cas également dans certaines villes de la métropole comme Joué-lès-Tours autour du secteur de la Rabière, à Luynes et à Druye. Dans la communauté d'agglomération de Chartres Métropole ► **figure 4**, le taux d'éligibilité des locaux est inférieur à 80 % dans de nombreuses zones résidentielles des quartiers Madeleine, Saint-Chéron et Petits Clos de Chartres et, dans le quartier de la Villette à Saint-Prest.

### Plus de six habitants sur dix résident dans une zone couverte en 5G par au moins un opérateur

Le déploiement des réseaux mobiles 5G se poursuit en Centre-Val de Loire. Fin 2025, 61,9 % des habitants du Centre-Val de Loire résident dans une zone couverte en réseau mobile 5G par les quatre opérateurs. À l'inverse, seule 1,8 % de la population vit dans une zone non couverte, une proportion quasi identique à celle observée en France métropolitaine (1,4 %). La proportion des habitants qui résident dans une zone non couverte est plus élevée dans l'Indre (6,2 %), dans le Cher (2,8 %) et dans le Loir-et-Cher (2,6 %). À l'inverse, elle est nettement plus faible dans le Loiret (0,4 %) et en Eure-et-Loir (0,6 %).

Fin 2025, le déploiement de la 5G est visible dans l'ensemble de la région ; il est plus avancé dans les deux départements de la frange francilienne ► **figure 5**. Alors que 85,9 % de la superficie de la région est couverte par au moins un opérateur (17,0 % par les quatre opérateurs), le réseau 5G couvre 96,3 % de la superficie de l'Eure-et-Loir et 90,4 % de celle du Loiret. Dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, la couverture du réseau 5G est inférieure avec respectivement 84,0 % et

## ► 2. Déploiement de la fibre à Orléans Métropole

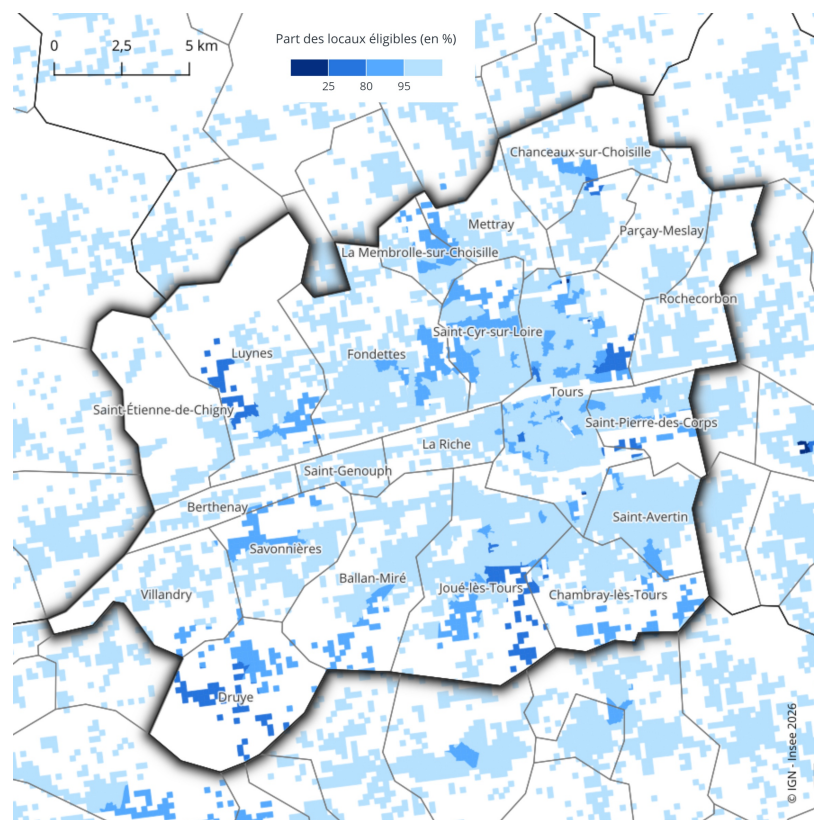


**Note :** Les territoires avec le dégradé de couleur correspondent aux zones habitées (carreaux de 200x200 m), les territoires en blanc aux zones non habitées.

**Champ :** Loiret.

**Sources :** Insee, Filosofi 2021 (carreau 200x200 m), Arcep, données ZAPM (Zones arrière de point de mutualisation), 4<sup>e</sup> trimestre 2025 (traitements Insee).

## ► 3. Déploiement de la fibre à Tours Métropole Val de Loire



**Note :** Les territoires avec le dégradé de couleur correspondent aux zones habitées (carreaux de 200x200 m), les territoires en blanc aux zones non habitées.

**Champ :** Indre-et-Loire.

**Sources :** Insee, Filosofi 2021 (carreau 200x200 m), Arcep, données ZAPM (Zones arrière de point de mutualisation), 4<sup>e</sup> trimestre 2025 (traitements Insee).

84,4 %. C'est dans les départements berrichons que les taux sont les plus bas (79,6 % dans l'Indre et 81,9 % dans le Cher).

### Les réseaux mobiles 4G couvrent l'ensemble du territoire régional

Engagé en 2018, le **New Deal Mobile** visait à accélérer l'amélioration de la couverture mobile en France, avec comme objectif la couverture exhaustive du territoire et des différents axes de transport.

Fin 2025, la région bénéficie d'une couverture du territoire en réseau 4G exhaustive. L'ensemble de la région est couvert par au moins un opérateur et 94,2 % de sa superficie par l'ensemble des opérateurs. La part du territoire couverte par les quatre opérateurs varie de 90,2 % dans le Cher à 98,2 % en Eure-et-Loir.

L'accès aux services numériques mobiles via la 4G est garanti tant pour les habitants que pour les usagers en transit empruntant les infrastructures de transport. En effet, presque toutes les voies ferrées régionales (99,5 %) sont couvertes en 4G par les quatre opérateurs. La couverture est intégrale (100 %) pour les lignes à grande vitesse. Le niveau de couverture du réseau routier en 4G est également très élevé. La couverture 4G est exhaustive sur l'ensemble du réseau autoroutier auprès des quatre opérateurs et en passe de l'être sur l'ensemble du réseau routier primaire (98,7 % par les quatre opérateurs), c'est-à-dire les autoroutes, les nationales et les principales routes départementales.

### Plus de neuf habitants sur dix bénéficient d'une bonne couverture 4G à domicile auprès de trois ou quatre opérateurs

Fin 2025, l'ensemble de la population régionale réside dans une zone couverte par au moins un réseau 4G de téléphonie mobile, garantissant à tous les habitants un accès aux services mobiles.

Au-delà de la simple présence d'un réseau mobile 4G, la qualité de réception à l'intérieur des logements constitue un critère déterminant pour évaluer les conditions réelles d'usage. Dans la région, 98,4 % des habitants bénéficient d'une **très bonne couverture 4G** à leur domicile auprès d'au moins un opérateur.

Le taux de couverture élevé affiché par les opérateurs laisse davantage de possibilités de choix aux usagers parmi les différentes offres de téléphonie mobiles. En effet, plus de neuf habitants sur dix (90,7 %) bénéficient d'une très bonne couverture 4G dans leur logement auprès de trois ou quatre opérateurs.

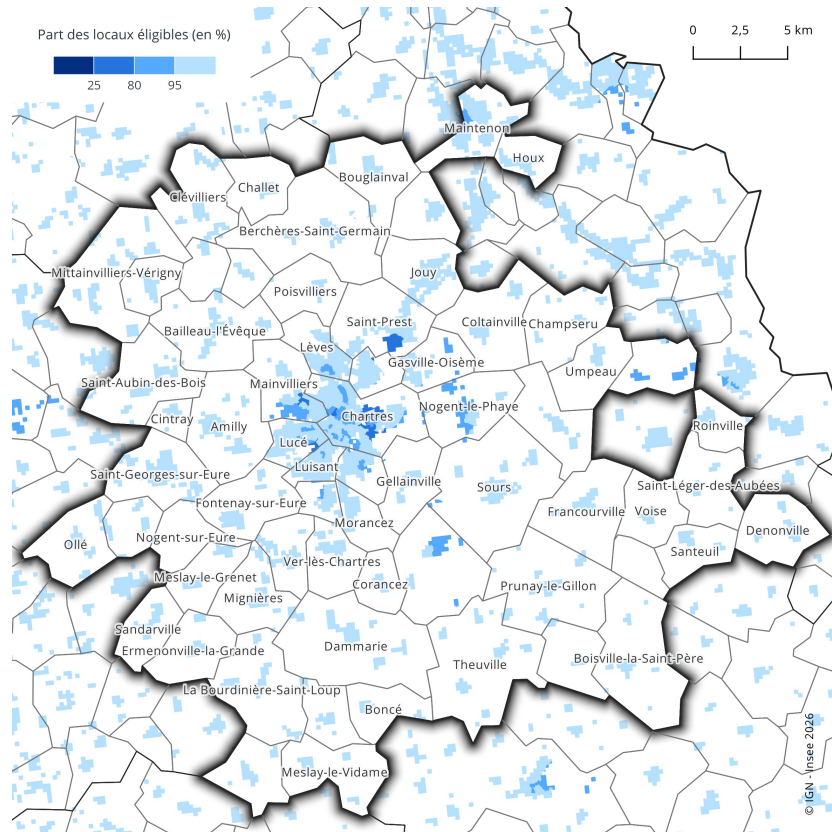
Les situations de couverture plus faibles

demeurent marginales, limitant les inégalités d'accès aux services numériques entre territoires. Elles concernent principalement certains espaces peu densément peuplés, au sein desquels les contraintes géographiques (massifs forestiers et grands espaces naturels

comme la Sologne ou le parc naturel régional de la Brenne) ou la dispersion de l'habitat peuvent affecter la qualité de réception à l'intérieur des logements. ●

Nicolas Goupil, Boris Ménard, Florine Verdu (Insee)

### ► 4. Déploiement de la fibre dans la Communauté d'agglomération de Chartres Métropole



**Note :** Les territoires avec le dégradé de couleur correspondent aux zones habitées (carreaux de 200x200 m), les territoires en blanc aux zones non habitées.

**Champ :** Eure-et-Loir.

**Sources :** Insee, Filosofi 2021 (carreau 200x200 m), Arcep, données ZAPM (Zones arrière de point de mutualisation), 4<sup>e</sup> trimestre 2025 (traitements Insee).

#### ► Encadré - Le recours au très haut débit progresse, la fermeture du réseau cuivre initiée

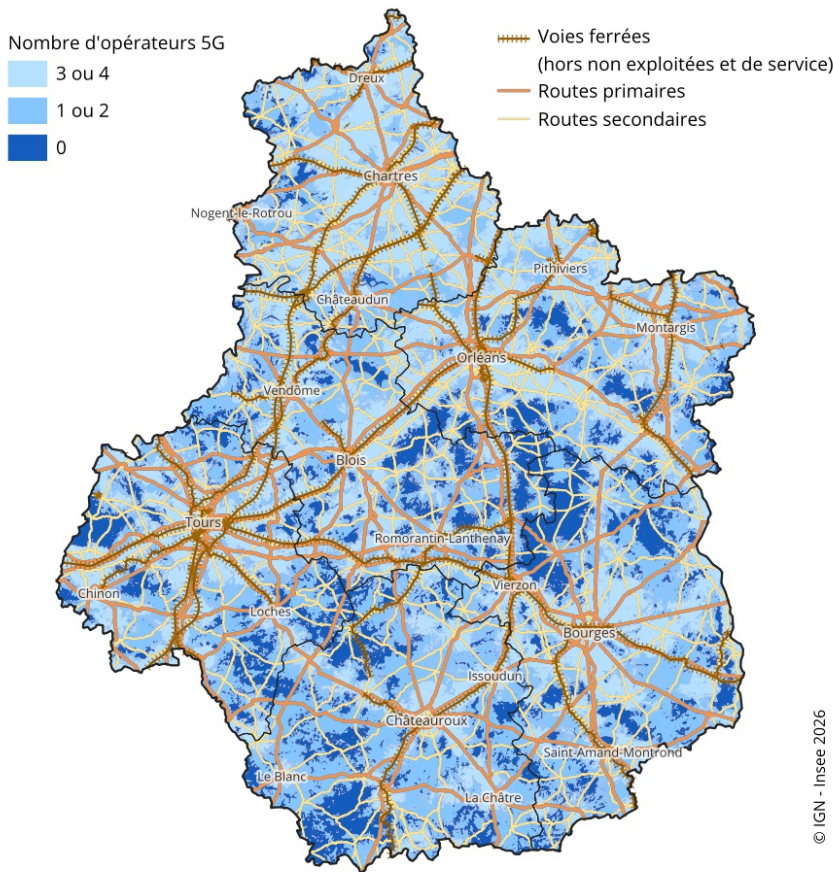
Le déploiement rapide de la fibre dans la région s'est accompagné d'une hausse du nombre de locaux abonnés à Internet. Entre septembre 2019 et décembre 2025, le nombre d'abonnements (particuliers et professionnels) en haut et très haut débit a augmenté de 11,1 % en moyenne en France métropolitaine, de +172,6 % pour l'ensemble des abonnements **très haut débit** et de +259,7 % pour les abonnements fibre avec un débit supérieur à 100 Mbit/s.

La fibre optique est désormais la technologie majoritaire sur le réseau filaire. En six ans, la part de la fibre parmi l'ensemble des abonnements Internet est passée de 25,7 % à 82,2 % en France métropolitaine. Les technologies reposant sur le réseau cuivre occupent désormais une part minoritaire dans les raccordements. Ce réseau est amené à disparaître dans le cadre de la fermeture progressive initiée depuis 2023 par l'opérateur historique afin de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer la performance énergétique et d'offrir des débits plus élevés.

En Centre-Val de Loire, la fermeture du réseau cuivre a commencé en 2025 dans cinq communes du Cher. Dix nouvelles communes de ce département ainsi que huit communes de l'Indre sont inscrites au calendrier 2026. Les fermetures devraient s'accélérer ensuite avec 75 communes supplémentaires prévues en 2027 dans l'ensemble de la région, puis 345 en 2028 et près de 800 en 2029 [Arcep, 2026]. À cette date, le réseau cuivre ne devrait plus être accessible aux usagers dans plus de sept communes de la région sur dix.

## ► 5. Taux de couverture 5G selon le nombre d'opérateurs au quatrième trimestre 2025

Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).



### ► Sources

**Filosofi 2021** (données au carreau de 200x200 m), données ZAPM (Zones arrière de point de mutualisation) très haut débit (FttH/THD), couverture théorique 4G/5G par opérateur et locaux accessibles à la fibre au quatrième trimestre 2025 de l'autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (**Arcep**) en open data.

### ► Pour en savoir plus

- **Arcep**, "Bilan de la régulation symétrique des réseaux FttH en France", octobre 2025.
- **Arcep**, "La fermeture du réseau cuivre dans votre commune", janvier 2026.
- **Insee**, "Économie et société à l'ère du numérique", *Insee Références*, octobre 2025.
- **Luquet S.**, "En Corse, malgré l'ampleur du réseau fibré, certains villages enclavés restent isolés", *Insee Flash Corse n°99*, octobre 2025.

**Champ** : Centre-Val de Loire.

**Source** : Arcep, données opérateurs sur la couverture théorique 5G au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 (traitements Insee).

### ► Définitions

Le **taux d'éligibilité à la fibre** correspond à la proportion de locaux (logements et établissements professionnels) pouvant souscrire une offre fibre auprès d'au moins un opérateur commercial.

L'**Internet très haut débit** désigne un accès internet offrant un débit supérieur à 30 Mbit/s, conformément aux orientations européennes et aux objectifs du Plan France Très Haut Débit. Le « très haut débit » (THD) est atteignable grâce à différentes technologies : le réseau en cuivre (lorsque le domicile de l'abonné est suffisamment proche du central téléphonique), la fibre optique avec terminaison coaxiale, certains réseaux radio, et la fibre optique de bout en bout [**Fiber to the Home (FttH)**].

Une **zone blanche** (ou non couverte) en fibre est une zone où aucun logement ou local professionnel n'est éligible au raccordement à la fibre optique.

Le **New Deal Mobile** est un accord conclu avec les opérateurs qui s'engagent à accélérer la couverture mobile des territoires, plus particulièrement l'équipement de tous les sites mobiles en 4G et la couverture de tous les axes de transport.

La qualité de service des réseaux mobiles 4G est définie par l'Arcep en plusieurs catégories basées sur des seuils techniques mesurés lors de campagnes de tests terrain et de modélisations.

Les **zones non couvertes** correspondent aux zones dans lesquelles aucun opérateur ne propose de réseau mobile 4G ou dans lesquelles le signal est trop faible pour un usage basique.

Les **zones à couverture limitée** correspondent aux zones dans lesquelles le réseau mobile 4G est accessible mais trop faible pour un échange de données mobiles à l'intérieur des bâtiments.

Les **zones à bonne couverture** correspondent aux zones dans lesquelles le réseau mobile 4G permet d'échanger des données mobiles à l'extérieur des bâtiments et, dans certains cas, à l'intérieur des bâtiments.

Les **zones à très bonne couverture** correspondent aux zones dans lesquelles le réseau mobile 4G permet d'échanger des données mobiles, dans la plupart des cas à l'intérieur des bâtiments.

La 5G est définie par un taux de couverture et non par des critères de réception.

